



Trait d'union Juin 2016

Site : <http://www.st-germain-nuelles.fr/>

Mail : mairie@mairie-sgn.fr

Le numéro d'appel d'urgence: **06 43 11 51 49**

Page Facebook : <https://www.facebook.com/SaintGermainNuelles>

LE MOT DU MAIRE

Culture:

La saison culturelle 2015-2016 qui s'est terminée le 24 mai, fut la grande dernière d'une très belle aventure humaine, celle du collectif « Mise en Pièces » qui aura fait vivre la culture dans notre commune depuis 8 années avec le Festival de Théâtre Amateur, la Nuit du Conte et la Saison Culturelle, connaissant un succès toujours grandissant et un rayonnement sur toutes les communes voisines.

Cette aventure qui aura associé des amateurs éclairés et des professionnels bénévoles, au travers de trois associations, la Treille, le Théâtre des Mots et les Jean Farine, mais aussi des équipes de bénévoles qui se sont investies pour présenter chaque année des spectacles de qualité, symbolise l'énergie et le talent déployés au service de tous. Qu'ils en soient remerciés.

Merci également aux équipiers de l'ombre qui ont tant travaillé pour la préparation, l'installation et le démontage, les accueils des artistes, à ceux qui ont assuré la technique. Un hommage tout particulier à Alain Chambost qui aura assuré le rôle-pivot en mettant son réseau au service d'une démarche culturelle de haut niveau pour notre public et en particulier les enfants et les jeunes.

En parallèle de toute cette belle énergie déployée, la municipalité travaille depuis un an, en s'appuyant sur les compétences d'une chargée de mission, Sylvie Audouin, à un projet culturel comportant 2 grandes facettes :

- à moyen terme, contribuer à construire un projet intercommunal comportant la création d'un pôle culturel dédié au spectacle vivant

- à court terme, assurer la transition avec le travail remarquable de Mise en Pièces et initialiser de nouvelles actions culturelles

Pour l'année prochaine, la saison culturelle qui débutera le 11 octobre 2016, sera pilotée par un groupe issu de la municipalité sous l'égide de Daniel Laurent.

Le programme, fruit du travail de Sylvie qui a terminé sa mission en juin et que je tiens à remercier au nom de la municipalité pour le travail accompli et pour toutes les pistes qu'elle a contribué à ouvrir, vous sera dévoilé dans le prochain Trait d'Union. Il comportera cinq spectacles comme traditionnellement les mardis soirs, mais aussi un spectacle ado/adultes « Gisèle » et un final, ambiance guinguette à la salle du Colombier animé par « Tour de Bal » (billetterie au Forum le samedi 10 septembre).

En 2017, le Festival de théâtre amateurs comme traditionnellement, se tiendra en novembre et sera piloté par la Treille, idem pour la Nuit du Conte qui aura lieu en juin et sera pilotée par le Théâtre des Mots.

Pour faire avancer tous ces chantiers nous aurons besoin de toutes les énergies. Merci à ceux qui le souhaitent de se faire connaître en mairie pour participer à la nouvelle aventure de la culture à Saint Germain Nuelles (voir fin de ce Trait d'Union).

Dans l'attente de vous rencontrer à diverses occasions, je vous souhaite de belles vacances et un bel été.

Noël ANCIAN

LA MAIRIE VOUS INFORME

INFORMATIONS GENERALES:

- Mairies: fermeture cet été

La mairie annexe sera fermée pendant toute la durée des vacances scolaires.

La mairie principale sera fermée :

- du 14/07 au 16/07
- le samedi 13/08
- du 16/08 au 23/08 inclus

➤ Délais carte Nationale d'Identité (CNI): trois mois. Ce délai court de la date de réception du dossier en Préfecture et non de la date de dépôt en mairie. Il est donc recommandé de déposer la demande au minimum trois mois avant la date du voyage lorsqu'une carte nationale d'identité est nécessaire, aucun passeport temporaire ne sera délivré en cas de non réception du titre en mairie.

- Utilisation des engins bruyants:

" La liberté consiste à pouvoir faire tout ce qui ne nuit pas à autrui "

- les jours ouvrables de 8h 30 à 12h et de 14h 30 à 19h 30,
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h,
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

Nous vous rappelons également que par arrêté préfectoral du 30 juin 2008 **il est interdit de brûler des déchets végétaux** ou de toute autre nature, sous peine de poursuites.

➤ Civisme, respect, civilité

Qu'elle est belle notre campagne, qui, au gré de nos balades nous offre paysages, sentiers, fleurs et fruits. A nous promeneurs, cyclistes et cyclomotoristes, de la **respecter** y compris dans **les propriétés privées**. Les chaintres de vignes ne sont pas des circuits de quad ou de VVT, les arbres fruitiers ne sont pas du domaine public, les fleurs dans les vignes ne sont pas destinées à être ramassées et les potagers privés à être visités. Qu'elle est belle notre campagne quand elle est respectée.



➤ Page Facebook

<https://www.facebook.com/SaintGermainNuelles>

Si vous avez des photos, vidéos en lien avec un évènement ou un article qui relatent la vie de notre village, vous pouvez les envoyer par mail en mairie, nous les diffuserons.

➤ Date prochain conseil municipal:

le lundi 11 Juillet à 20h00

➤ Forum des Associations et entreprises :

Cette année au traditionnel forum des associations, nous convions à nouveau les acteurs économiques de la commune. Profitez de cette occasion unique pour venir échanger, rencontrer, vous renseigner, **le samedi 10 septembre 2016 à la salle du Colombier de Saint Germain Nuelles de 13h30 à 17h30.**

Si vous souhaitez en tant qu'association ou acteur économique, participer à ce forum, merci de prendre contact avec les mairies

URBANISME:

Révision du PLU :

Le PLU a été arrêté en conseil le 27 juin 2016. L'enquête publique aura lieu à l'automne sous le contrôle des personnes concernées et dans le respect des lois.

Rappel des règles d'urbanisme :

La Déclaration Préalable de travaux

Le code d'urbanisme impose de présenter une demande d'autorisation pour tous vos travaux d'aménagement et de construction d'annexe dans vos propriétés, tels que:

-la construction d'un abri de jardin, -la réfection d'une façade (crépis ou joints), -la création ou modification d'ouvertures, -la construction d'une clôture ou d'un muret, -la création d'une piscine, -la plantation d'arbres ou de haies, etc...

Les formulaires et les règles de réalisation de ces travaux sont disponibles en mairie, et sur le site internet <http://vosdroits.service-public.fr>.

N'hésitez pas à venir vous renseigner lors de l'élaboration de vos projets et avant de commencer vos travaux.

VOIRIE/BATIMENTS

Travaux église territoire de Saint Germain :

Avancée des travaux:

- la passerelle dans les combles qui permettra à l'avenir un accès sécurisé aux voûtes et à la toiture a été réalisée.
- la tribune prévue par les constructeurs des années 1870 mais jamais encore dévoilée est ouverte.
- les peintures des voûtes et de l'arcature de l'ensemble de l'église sont en cours de réalisation.

La paroisse qui, chargée du financement de la sonorisation, a ouvert une souscription. Les chèques des donateurs doivent être libellés à l'ordre de ADL Association Diocésaine de Lyon, avec la mention "Souscription travaux sonorisation et aménagement du chœur de l'église de St Germain-Nuelles." et envoyé à la paroisse de l'Arbresle au 18 Rue Berthelot, 69210 L'Arbresle (Droit à un abattement fiscal important).

A nouveau nous faisons appel aux bénévoles pour aider au nettoyage des statues et du chemin de croix de l'église. *Nous avons quelques mois pour procéder au nettoyage de ceux-ci. Travail simple mais minutieux, nous avons besoin de petites mains pour nous aider. Si vous souhaitez venir une fois, de temps en temps ou plus régulièrement, n'hésitez pas à prendre contact avec la mairie pour laisser vos coordonnées, vous serez recontactés très rapidement. Merci par avance pour votre participation. PS : pour plus de facilité d'accès et de sécurité, le nettoyage des éléments ne se fera pas dans l'église..*

VIE ECONOMIQUE:

Télévision locale?

Le Nouveau PIB "Production Indépendante et Bénévole" est ravi de partager plusieurs clips vidéo filmés sur Saint Germain Nuelles

5 courts reportages sont désormais visibles :

-Happy Saint Germain Nuelles, -Crash d'avion Saint Germain Nuelles, -Café du Jeudi en Beaujolais, -VTT Rando Beaujolais, -Carrières de Glay.

Tapez "**Chaine Nouveau PIB**" dans le moteur de recherche "**You Tube**".

A travers ces clips, une minuscule télévision extrêmement locale existe déjà.

Si vous aimez, merci de partager.

Pour nous encourager, abonnez-vous à la chaine "**Nouveau PIB**" sur You Tube.

C'est gratuit. Ainsi vous serez informés dès l'apparition d'un nouveau clip.

Le Nouveau PIB - Production Indépendante et Bénévole - fonctionne sans subvention.

Salon « Art Passion »

Grace à certains événements, j'ai le plaisir de vous annoncer que mon salon de coiffure "Art Passion" ne fermera pas ses portes, et vous accueillera avec grand plaisir aux jours et horaires habituels: -du mardi au jeudi 9h 12h - 14h 19h//
-les vendredis de 9h -19h// -les samedis de 8h-16h30

N'hésitez pas, pour changer d'humeur venez chez le coiffeur....!!!

Le salon sera ouvert tout l'été....!!!
Sylvie Duquenne (04-74-01-59-02 ou 06-09-59-11-64)

JEUNESSE:

Terrain bi-cross :

Il est ouvert à tous, chemin du Moulin, territoire de Saint Germain. Un panneau réglementaire a été installé, merci d'en prendre connaissance avant toute première utilisation. PS : il est interdit à tout engin motorisé

Rappel, service proposé par les jeunes :

Les jeunes de la commune, vous proposent gracieusement leur aide pendant les week-ends et les vacances, pour des petites courses dans les commerces du village.

Les jeunes étant soit à pied soit à vélo, la liste des courses devra rester raisonnable. Si vous êtes intéressés, merci de contacter les mairies ou envoyer un mail à l'adresse suivante :
sjsgn69210@gmail.com

DIVERS:

➤ Centre de loisirs Bully / Saint Germain Nuelles

Le centre de loisirs sera ouvert du mercredi 6 au vendredi 29 juillet inclus, pour enfants et ados de 3 à 16 ans, dans les locaux de l'école du Colombier, de 7 h 30 à 18 h 30, en journée ou demie journée, avec ou sans repas.

Programme d'activités disponible sur <http://www.mjc-larbresle.fr/>, rubrique « Centre de Loisirs Bully/St Germain Nuelles », ou auprès du secrétariat de mairie : camps ados en Isère, en Angleterre, camps enfants à Cublize / sorties hebdomadaires pour tous (piscine, cascades...), semaine à thème Sénégal (en partenariat avec association Brévenne Djolof), soirée familles....

Contacts pour toute information : Manon Wozniak, manon.wozniak@mjc-larbresle.fr, <http://www.mjc-larbresle.fr/>, ou 06 46 31 06 61.

➤ ADMR :

L'association d'aide à la personne sur les secteurs de Saint Germain Nuelles Bully **recherche** étudiantes de 18 ans minimum, ou personne disponible **pour travailler auprès des personnes âgées en juillet et Août**. Permis de conduire indispensable. Nos locaux se situent 7 rue de la Maire principale de Saint Germain Nuelles. Pour plus d'information, s'adresser au secrétariat tous les matins au 04 70 01 04 26 de 8h à 12h.

➤ Café des Aidants à l'Arbresle:

L'AAPHTV et PRO BTP en partenariat avec l'Association française des aidants et en collaboration avec la cafétéria le Matisse, Super U de l'Arbresle ont décidé **d'ouvrir un café des aidants.**

Chaque mois, une séance d'une heure et demi est programmée; elle débute par un petit exposé animé par un psychologue en vue d'apporter des éléments de réflexion autour d'un thème et se poursuit par un partage d'expérience en co-animation avec un travailleur social. **Cafétéria Le Matisse**, Rue Claude Terrasse (C.C. Super U) 69210 L'Arbresle

Pour tout renseignements supplémentaires : Marc Ferrero référent du café des aidants pour PRO BTP : marc.ferrero@probt.com, et Audrenne HENKE directrice AAPHTV (Foyer les 3 Vallées Eveux) : 04 72 38 00 44 ou aehenke@aaphtv.fr

Prochaines dates et thèmes à venir :

Lundi 11 juillet 2016 : Les émotions et les réactions de l'un et de l'autre : Comment les gérer ?

Lundi 12 septembre 2016 : Les relations avec les professionnels : trouver sa place et trouver un équilibre.

Lundi 10 octobre 2016 : Le droit à l'erreur pour soi et pour les autres.

Lundi 14 novembre 2016 : Mon entourage ne comprend pas mon engagement.

Lundi 12 décembre 2016 : Accompagner l'évolution de la maladie et les besoins des proches.

➤ La télévision numérique :

Selon la dernière étude Médiamétrie réalisée après le 5 avril 2016 pour le compte de l'Agence nationale des fréquences (ANFR), **90 % des foyers recevant la télévision par une antenne râteau ont vécu le passage à la TNT HD sans difficultés. Préparés à ce changement par la campagne d'information nationale de l'ANFR, ils ont considéré que ce passage était une bonne chose, notamment du fait de la meilleure qualité d'image et de l'arrivée de nouvelles chaînes en HD, jusqu'alors non reçues.**

Néanmoins, quelques téléspectateurs ont pu et peuvent encore connaître des difficultés de réception de la TNT depuis le 5 avril 2016. L'Etat a mis en place **une aide à la réception** versée par l'ANFR et destinée à ces personnes, qui doivent adapter leur antenne râteau ou passer à un mode de réception alternatif (satellite, ADSL, fibre optique ou câble) pour rétablir la réception des chaînes de télévision qu'ils auraient perdues.

Le montant maximal de l'aide (une seule par foyer fiscal) pour les **résidences principales uniquement en réception exclusive hertzienne** est de :

- **120 €** pour une **adaptation ou réorientation de leur antenne râteau,**

- **250 €** pour un **changement de mode de réception.**

Pour les **habitations collectives**, ce montant maximum est de **500 €.**

Elle est accordée sans conditions de ressources, mais toutes les demandes d'aide doivent impérativement être justifiées par **une attestation d'antenniste et la facture des travaux entrepris.**

Les particuliers peuvent demander l'aide à la réception sur [le site www.recevoirlatnt.fr](http://www.recevoirlatnt.fr), à la rubrique " les aides de l'Etat " s'ils disposent d'un accès internet. Ils pourront ainsi initier eux-mêmes leur demande 7 jours/7 et 24h/24.

Les conseillers du centre d'appel de l'ANFR traitent également les demandes par téléphone. Ils sont joignables au 0970 818 818 du lundi au vendredi de 8h à 19h (appel non surtaxé).

Seules les aides initiées par ces deux moyens seront recevables.

➤ CCPA : recyclerie temporaire :

La Communauté de Communes travaille depuis plusieurs mois avec différents acteurs sur un étude de faisabilité de recyclerie (vêtements, vaisselle, bibelots, mobilier, bricolage, électronique) sur le Pays de L'Arbresle.

Une recyclerie temporaire va donc ouvrir pendant 1 mois à partir du 2 juillet au 43 rue Charles de Gaulle à L'Arbresle, pour tester la vente des produits d'occasion, les mercredis de 14h à 18h et samedis de 10h à 18h. Dernière vente mercredi 27 juillet
Ils cherchent encore des bénévoles pour tenir des permanences de vente (si cela vous intéresse, 06.52.35.13.24 ou www.paysdelarbresle.fr) même pour quelques heures.

➤ Dératisation, le SIABA : rappel

La mairie est souvent sollicitée par les administrés pour des problèmes de présence de rats.

La commune fait alors une déclaration au SIABA (Syndicat Intercommunal d'Assainissement du Bassin de L'Arbresle) qui fait intervenir une société de dératisation dans la rue concernée.

A noter que le SIABA ne peut intervenir que dans les réseaux unitaires (eaux pluviales mélangées aux eaux usées) et les réseaux d'eaux usées strictes pour installer les granulés et/ou les pièges. Les autres réseaux (notamment les réseaux d'eaux pluviales) doivent être également traités par le propriétaire dudit réseau (la municipalité), ainsi que les secteurs où des bennes à ordures ménagères, et des bennes à verres collectives sont entreposées.

Par ailleurs, il s'avère que la prolifération de rats est également constatée à l'intérieur des propriétés, aussi, il est demandé à chaque propriétaire de bien vouloir faire le nécessaire sans délai pour dératiser : immeubles, caves, maisons, dépendances, comme la législation en fait l'obligation. Les rats affectionnent également les secteurs où des poules sont présentes (notamment du fait de la présence de nourriture au sol).

Aussi, il est du devoir de tous de traiter cette nuisance. Cependant, ce traitement ne sera efficace que si l'ensemble des personnes agit également sur sa propriété en complément de l'action des collectivités.

LE COIN DES ASSOCIATIONS:

LES CLASSES EN 6:

Les classes en 6 vous remercient chaleureusement de votre présence le 15 Mai dernier. **Nous vous invitons** à nous retrouver pour le **feu d'artifice** (offert par la municipalité) **le 13 Juillet** prochain, **à la salle du Colombier**. Des animations pour petits et grands viendront animer l'après-midi, et la journée se terminera joyeusement par un bal musette/guinguette gratuit (20h). Feu à 23h. Buvette et restauration sur place (à partir de 19h) compléteront le tout. Au plaisir de vous revoir nombreux!

LE CAFE DU JEUDI

Le café associatif et participatif de Saint Germain Nuelles vient de souffler sa première bougie. Ce sont pas moins de 50 ouvertures entre le début de printemps 2015 et le nouveau printemps 2016, avec plus de 20 bénévoles assurant l'ouverture (plus de 400 heures de bénévolat), plus de 100 adhérents de tous horizons, 11 Newsletters, 24 animations, 5 concerts musiques improvisées, 7 expositions artistiques, 1 Bibliotroc et 1 clip vidéo (sur You Tube - Cafe du jeudi en Beaujolais).

Le Café du Jeudi est une parenthèse chaleureuse les jeudis soirs de 19H-23H pour se retrouver, échanger et partager dans un cadre participatif artistique. Il n'y a rien à vendre / rien à acheter - tout à partager. Vous êtes invités à apporter une bouteille* / tisane / plat salé / plat sucré (du beau, du bon, du bio...) qui seront partagés avec tout le monde dans la plus grande convivialité. Pas de panique si vous êtes bredouilles - une PAF (participation aux frais) libre est possible sur place.

Le café est réservé aux adhérents de la treille, 10€ par an (adhésion sur place possible - 1ère visite possible sans adhérer). Ouvert tout l'été.

* seuls les alcools légers ; vin, cidre, bière, poiré, sont admis.

Au départ cette initiative se voulait éphémère, avec une fin programmée au 1er septembre 2016. Aujourd'hui la plupart des bénévoles souhaitent voir l'aventure continuer - pourquoi pas? Sous quelle forme? Début septembre, Quincy Russell quittera son poste de capitaine du café du jeudi. Une nouvelle équipe est en train de se mettre en route. Si vous souhaitez participer à cette nouvelle aventure de café associatif, merci de nous faire signe.

Actuellement, et ce jusqu'au 1er septembre inclus ; le café est au caveau de Nicolas Dubost, face à La Croix Haty, à Saint Germain Nuelles.

Et vous? Vous faites quoi ce jeudi soir?

Quincy Russell - Capitaine du Café du Jeudi.
cafedujeudi@sfr.fr

LA TREILLE:

Pré-inscription Atelier couture

Si vous aimez le « fait main »

Si vous aimez la couture personnalisée

Si vous voulez apprendre à coudre ou vous perfectionner

Si vous avez une machine à coudre.

Une professionnelle ou des bénévoles seront là pour vous aider.

La Treille vous propose deux types d'atelier :

1/ Atelier en après-midi animé par deux personnes bénévoles.

C'est un accompagnement dans vos projets de couture et dans 2 ou 3 projets imposés par an.

Atelier : les mardis de 13 h 30 à 16 h 30.

Obligation d'avoir sa machine et son matériel de couture.

Tarif : 25 € à l'année (grâce au bénévolat des intervenantes que nous remercions par ailleurs)

Adhésion à la Treille : 10 € pour l'année

2/ Atelier en soirée animé par une professionnelle de la couture

C'est un atelier développé en accord avec la professionnelle selon vos envies et votre niveau.

Atelier : jour à définir avec l'intervenante. Coupons d'inscriptions disponible en mairie.

Obligation d'avoir sa machine et son matériel de couture.

Tarif : 150 € à l'année (pour financer l'animatrice, du petit matériel, des livres...)

Adhésion à la Treille : 10 € pour l'année

Inscriptions et renseignements :

Auprès de Julie au 06 86 08 09 89 ou au forum de Saint Germain Nuelles le 10 septembre 2016 selon les places disponibles.

LES GRISEMOTTES Club pédestre

Avant la période des vacances d'été, le club vous propose *une balade sous les étoiles*, à la découverte des jolis sentiers de nos villages.

Le SAMEDI 23 JUILLET :

Randonnée conviviale ouverte à tous, avec petits et grands circuits pour satisfaire le plus grand nombre, cette randonnée sera encadrée par les membres du club, et le départ s'effectuera à la salle polyvalente du Colombier à Saint Germain Nuelles à 21 heures 30.

Les inscriptions seront prises d'avance afin de faciliter l'organisation et permettre à tous de bénéficier du repas à l'arrivée, retrait de la fiche de participation le jour même à partir de 20 heures.

Tarif avant le 17 juillet 2016 : 7 euros pour les adultes et 4 euros pour les enfants. Le soir de la randonnée à partir de 20 heures, adultes : 9 euros et enfants 6 euros.

Déroulement: départ commun avec les bénévoles du club qui vous guideront sur les deux circuits proposés d'environ 8 et 13 kms.

En plus du point relais en cours de randonnée, un repas fraîcheur sera servi au fur et à mesure des arrivées à la salle (cruautés, viandes, fromage et fruits). Prévoir lampe de poche.

Inscription préalable recommandée (demandez le coupon d'inscription auprès du club, dans les mairies ou sur papier libre).

Laissez-vous tenter par la douceur des soirées d'été pour vous joindre à nous !

MARCHE NORDIQUE

Après la période de formation de nos deux animatrices et une phase d'initiation, les inscriptions pour la nouvelle saison seront prises lors du FORUM des associations. Si vous souhaitez rejoindre l'équipe renseignez-vous dès maintenant.

Contacts : les Grisemottes 69210 St Germain Nuelles Tel : 04 74 01 51 01 ou 04 78 89 62 30 ou sur le site du club : <http://lesgrisemottes.free.fr>



Ils prennent la plume :

Recherche un petit bout de jardin :

« Bonjour. J'habite Saint Germain Nuelles et je souhaiterais avoir un petit bout de terrain pour faire un peu de jardinage.

Serait-il possible de savoir s'il existe dans la commune ou à proximité, des jardins familiaux ? »

Si vous avez un petit bout de jardin à partager, merci de contacter la mairie qui fera suivre.

Prêt de gobelets pour vos fêtes et manifestations.

La CCPA met à disposition des **associations uniquement, gratuitement, sur réservation** et convention, **des gobelets réutilisables** pour limiter la production de déchets. Les verres sont rendus sales à le CCPA qui prend en charge le nettoyage. Pour réserver, prendre contact avec Mr Pierric ROUCHON
04.74.01.68.98 pierric.rouchon@paysdelarbresle.fr

LES MAIRIES.

Mairie Principale (Saint Germain): mairie@mairie-sgn.fr

Matins : Mardi, Jeudi, Vendredi, Samedi de 08h30 à 12h00.

Après-midi : Vendredi de 13h30 à 15h30.

Téléphone : 04 74 01 23 07

Fax : 04.74.01.25.68

Mairie Annexe (Nuelles) : mairie@mairie-sgn.fr

Matin : Lundi de 10h à 12h

Après-midi : Vendredi de 16h00 à 18h00.

Téléphone : 04 74 01 00 58

Fax:04.74.01.15.73

Déchèteries:

La déchèterie de Fleurieux sur l'Arbresle : ouverture les lundis, mercredis, jeudis et vendredis de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00. Les samedis de 09h00 à 18h00 non-stop.

La déchèterie de Courzieu les lundis, mercredis et vendredis de 14h00 à 18h00. Les mardis de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00, et les samedis de 09h00 à 18h00 non-stop. Les déchèteries sont fermées les dimanches et jours fériés.

	Dates	Heures	Salle animation Nuelles	Foyer communal	Salle du Colombier	Mairies
Classes en 6 Feu d'artifice et bal	Mercredi 13 juillet	Voir	le	programme	*	
<i>Les Grisemottes</i>	<i>Sam 23 juillet</i>	<i>voir</i>	<i>le</i>	<i>programme</i>		
<i>FORUM des Associations et entreprises</i>	<i>Sam 10 septembre</i>	<i>13h30 à 17h30</i>			*	

Vos prochains articles avant le 30 Juillet, pour une distribution le lundi 29 Août.

Don du sang - Collecte de l'Arbresle

- Jeudi 28 juillet de 10h00 à 12h30 et de 15h00 à 19h00
- Vendredi 29 juillet de 9h30 à 12h30 et de 15h00 à 19h00
- Mercredi 24 août de 10h00 à 12h30 et de 15h00 à 19h00

La petite chronique du Développement Durable:

Surfer sur Internet en limitant son empreinte écologique

Consommer autrement. À l'échelle individuelle, une bonne gestion de sa boîte mail permet de faire baisser son empreinte écologique.

C'est une donnée méconnue, mais qui a son importance à l'heure où la COP21 a sonné la mobilisation générale contre le changement climatique : surfer sur Internet provoque aussi des émissions de gaz à effet de serre.

En additionnant l'électricité nécessaire pour faire tourner les ordinateurs et les serveurs indispensables au stockage des données, le Web serait même responsable de plus de 2 % des émissions mondiales de CO₂, selon l'association GeSI.

Une part qui grandit au même rythme que se développent le stockage de données dans le « cloud » et le visionnage de vidéos en ligne. En 2020, le bilan carbone d'Internet devrait ainsi dépasser celui du secteur de l'aviation !

Supprimer 30 e-mails

Il existe pourtant des astuces pour réduire son « *empreinte numérique* ». Le réseau Newmanity préconise par exemple de mieux gérer sa boîte mail. « *La moitié de la consommation électrique d'Internet est liée au stockage et à l'exploitation des données* », indique Stéphane Petibon, directeur général de Newmanity.

Pour limiter l'espace occupé par les « données dormantes », la start-up militante a lancé en janvier une campagne via la plateforme de mobilisation citoyenne Fullmobs. Newmanity invite en ce début d'année chaque internaute à supprimer 30 messages de sa boîte mail, ce qui permet d'économiser l'équivalent de la consommation d'une ampoule pendant une journée.

Autre conseil de bon sens qui permet de limiter en amont le flux de courriels non désirés : installer un filtre anti-spam et supprimer ainsi automatiquement tous les messages publicitaires.

Pour désengorger sa boîte mail, il est conseillé d'utiliser régulièrement l'application unroll.me, qui permet de recenser et de se désabonner des lettres d'information non désirées.

Newmanity, une boîte mail écologique

Une fois passé ce grand ménage, le changement passe par l'adoption de bonnes pratiques au quotidien. En France, un salarié d'une entreprise de moins de 100 personnes envoie en moyenne, chaque jour, 33 courriels de 1 Mégaoctet à deux destinataires, ce qui génère des émissions annuelles équivalentes à plus de 1 000 km parcourus en voiture, a calculé l'Ademe.

Stéphane Petibon conseille donc de « *réduire le nombre de destinataires* » de chaque mail et d'« *envoyer les pièces jointes les plus légères possible* ». Au-delà de la seule question des mails, le Backbn.fr dédié à l'impact environnemental d'Internet conseille également pour optimiser sa navigation et éviter les clics inutiles, d'éviter de passer systématiquement par un moteur de recherche en entrant directement l'adresse URL d'un site dans son navigateur et d'enregistrer les sites les plus souvent consultés en favoris.

Et s'il reste parfois nécessaire d'utiliser un moteur de recherche, Ecosia propose une solution écologique.

Ce moteur de recherche est disponible dans près de 50 pays et compte 200 000 utilisateurs réguliers.

Les liens publicitaires cliqués depuis Ecosia génèrent des revenus dont 80 % sont reversés à un programme de reforestation au Brésil. En 2014, plus de 1,2 million d'euros avaient été collectés.

L'exploitation des données, source de pollution

« L'Usage d'Internet et des messages électroniques sont une opportunité, nous n'appelons pas à s'en passer, indique le responsable. Mais il existe des alternatives. » En témoigne la création par Newmanity d'une boîte mail écologique, dont les serveurs sont alimentés en électricité produite avec des énergies renouvelables. La start-up s'engage également à ne pas exploiter les données des utilisateurs à des fins publicitaires. Car plus que leur stockage, c'est cette activité qui consomme de l'électricité.

Julien Duriez (Les dossiers de l'Actualité, avril 2016)

À lire aussi : Le numérique, un gros consommateur d'énergie et
Comment faire une recherche éthique et responsable sur Internet

La nature est tout ce qu'on voit,
Tout ce qu'on veut, tout ce qu'on aime.
Tout ce qu'on sait, tout ce qu'on croit,
Tout ce que l'on sent en soi-même.

Elle est belle pour qui la voit,
Elle est bonne à celui qui l'aime,
Elle est juste quand on y croit
Et qu'on la respecte en soi-même.

Regarde le ciel, il te voit,
Embrasse la terre, elle t'aime.
La vérité c'est ce qu'on croit
En la nature c'est toi-même.

George Sand

« Le bout du monde et le fond du jardin
contiennent la même quantité de merveilles. »

(Tout le monde est occupé. 1999 Christian Bobin)

PARTICIPATION

à la Saison Culturelle

de Saint Germain Nuelles

Vous êtes tous les bienvenus pour nous aider à organiser les soirées de spectacles et contribuer à leur bon déroulement.

Quelque que soit le temps dont vous disposerez, vous pourrez vous investir dans la vie artistique et culturelle du village et découvrir les différentes facettes des métiers du spectacle.

Si vous êtes intéressés – ou souhaitez plus d’informations – laissez-nous vos coordonnées en mairie pour que nous puissions vous convier à une première rencontre.

Daniel Laurent, Conseillé délégué à la Culture

Participation à la Saison Culturelle

Nom :

Prénom :

Tél :

Mail :

